

**ÉTABLISSEMENT**

**Communauté de Communes  
de la Vallée de l'Ubaye Serre  
Ponçon (04)**  
4 avenue des 3 Frères Arnaud  
04400 Barcelonnette

# AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE SERVICES

## Pouvoir adjudicateur / Entité adjudicatrice

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur**

Communauté de Communes de la Vallée de l'Ubaye Serre Ponçon (04), Sophie Vaginay Ricourt, 4 avenue des 3 Frères Arnaud, 04400 Barcelonnette, FRANCE. Tel : +33 492810560. Fax : +33 492811526. E-mail : mplantier@ccvusp.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale du pouvoir adjudicateur / de l'entité adjudicatrice : <http://www.ccvusp.fr>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Principale(s) Activité(s) du pouvoir adjudicateur**

Services généraux des administrations publiques.

**Le pouvoir adjudicateur agit pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs : Non**

## Description du marché

**Objet du marché**

Mission de maîtrise d'oeuvre pour la tranche n° 1 des travaux sur le fort de Tournoux (04 530): - travaux sur la batterie des Caurres - consolidation du mur de l'esplanade du fort moyen - option 1: gare d'arrivée et gare de départ du téléporté

**Classification CPV (vocabulaire commun pour les marchés publics)**

71300000

Code NUTS : FRL0

## Caractéristiques principales

Le présent marché est un marché de maîtrise d'oeuvre relevant, au sens de l'article R.2431-3 du Code de la Commande Publique, de la « réhabilitation de bâtiment » pour les travaux sur la batterie des Caurres et sur le mur d'enceinte du fort moyen. La catégorie d'opération de « construction neuve de bâtiment » est retenue pour la construction d'une gare d'arrivée et d'une gare de départ pour le projet de téléporté.

**Type de marché**

Services : Services d'architecture ; services d'ingénierie et services intégrés d'ingénierie ; services d'aménagement urbain et d'architecture paysagère ; services connexes de consultations scientifiques et techniques ; services d'essais et d'analyses techniques

**Type de procédure**

Procédure adaptée

**Description de ces options :**

Construction d'une gare de départ et d'une gare d'arrivée pour le projet de téléporté.

**La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics : Non**

**Des variantes seront prises en considération : Oui**

**L'avis implique un marché public.**

**Division en lots : Non**

## Conditions de délai

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

Vendredi 27 août 2021 - 12:00

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours : 90** (à compter de la date limite de réception des offres).

## Conditions relatives au marché

**Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature autre que la langue française**

Français.

**Unité monétaire utilisée : Euro.**

## Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

### Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45, 46 et 48 de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et qu'il est en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)

### Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).

### Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOTI1) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOTI2).

### Autre justificatif / Commentaire :

#### Autre justificatif :

Le règlement de consultation daté et signé sous la mention "lu et approuvé"  
L'acte d'engagement complété, daté et signé  
Le CCP daté et signé sous la mention "lu et approuvé"  
Le Calendrier Prévisionnel d'Exécution à élaborer par le candidat  
Un mémoire justificatif

#### Commentaire :

L'architecte devra justifier d'une habilitation « Architecte du patrimoine » et justifier de compétences en VRD en s'associant avec un maître d'œuvre spécialisé.

Toute candidature qui ne justifie pas d'une habilitation « architecte du patrimoine » sera rejetée.

La visite du site préalablement à la remise des offres est fortement recommandée, sauf si le candidat justifie d'une parfaite connaissance des lieux dans son offre.

Les candidats qui souhaitent visiter les lieux, devront prendre contact avec la communauté de communes pour organiser une visite.

### Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: Prix 45%
- 2: Valeur technique 45%
- 3: Délai d'études 10%

**Une enchère électronique sera effectuée : Non**

### Autres renseignements

**Numéro de référence attribué au dossier par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice**

#### Renseignements complémentaires :

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de négocier avec les 3 meilleurs candidats ayant présenté une offre suite à l'analyse des offres initiales.

La négociation pourra être réalisée avec les candidats admis à négocier, par voie électronique via la plateforme de dématérialisation. Il sera précisé les points sur lesquels la négociation porte ainsi que le délai accordé pour présenter l'offre négociée. Une audition pourra

par ailleurs être organisée si le maître d'ouvrage le juge nécessaire au stade de l'analyse des offres.

Toutefois, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation.

## **Procédures de recours**

### **Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal administratif de Marseille 22-24 rue de Breteuil 13006 Marseille FRANCE. Tél. +33 491134810. E-mail : greffe.ta-marseille@juradm.fr. Fax +33 491811387.

### **Organe chargé des procédures de médiation**

Comité inter- régional de règlement am 22 BD Paul Peytral 13282 Marseille FRANCE.

## **Adresses complémentaires**

### **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus :**

Communauté de Communes de la Vallée de 4 avenue des 3 Frères Arnaud , à l'attention de Arnaud Isabelle , 04400 Barcelonnette, FRANCE. Tél. +33 492810493. E-mail : iarnaud@ccvusp.fr. Fax +33 492811526. URL : <http://www.ccvusp.fr>.

### **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre technique peuvent être obtenus :**

Communauté de Communes de la Vallée de 4 avenue des 3 Frères Arnaud , à l'attention de Etienne Badia , 04400 Barcelonnette, FRANCE. Tél. +33 492810560. E-mail : ebadia@ccvusp.fr. Fax +33 492811526. URL : <http://www.ccvusp.fr>.

## **Date d'envoi du présent avis**

11 juin 2021